

Colloque PATREC
6 novembre 2014

*« Intervenir en contexte plurilingue
réunionnais : du segment entre politiques
linguistiques et apports de la recherche. »*

Frédéric Tupin

*Institut Coopératif Austral de Recherche en Education
LCF-Icare, Université de La Réunion*

Format de cette communication
entre coupes, panoramique
et éléments de synthèse ...

40 ans de recherches dédiées au contexte réunionnais

*depuis les travaux précurseurs de Chaudenson,
Cellier, Carayol, Barat, ...*

de l'accès à une complexification progressive

Un point d'orgue : 2004

Une configuration sociolinguistique réunionnaise complexe, multifactorielle et évolutive ...

Prudent, LF., Tupin, F. et Wharton, S. (dir.), (2005), *Du plurilinguisme à l'école – Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Berne : Peter Lang

De la place du noyau créole/français :
entre usages, représentations et
descriptions scientifiques.

Usages

Juxtapositions hiérarchisées

Temps zéro

Co-existence

Temps 1

Métissages / hybridations

Temps 2

Longévité
globale

Temps
cumulés

Temps
autonomes

**Descriptions
scientifiques :
générations conceptuelles**

Gén 1 diglossie
diglossie et continuum

Gén 2 alternance codique –
emprunts – interférences
insécurité – bilinguisme
(additif, soustractif,
équilibré)

Gén 3 contacts de langues -
productions interlectales –
mélanges.

**Et sur le plan des politiques
linguistiques éducatives :
qu'en est-il ?**

Sous le signe de la dys-continuité:
6 périodes identifiables

1. Le temps de la colonie

- *Un travail d'assimilation linguistique;*
- *Mais parallèlement, loin d'être reconnu par l'institution, le bilinguisme s'invite ainsi dans certaines pratiques de classes de l'entre deux guerres par nécessité.*
- *Fioux, P. (1999), L'école à l'île de La Réunion entre les deux guerres Paris : Karthala, 1999.*

2. De la départementalisation jusqu'à l'année 1994

- *Une période qui, dans ses grandes lignes, tait le créole*
- *Une Loi Deixonne (11 janvier 1951) qui n'atteint pas les rives du créole*
- *Une reconnaissance tardive du créole en tant que langue (en 2002).*

3. De 1995 à 1999

Des années fastes ...

- Une évolution du contexte s'opère tant au niveau régional que national et international.
- **Crédif, accueil des élèves en maternelle, éveil aux langues, ...**
- Création d'une commission de réflexion sur les langues et cultures régionales (juin 2000).
- Ouverture des options facultatives de "langues et cultures" régionales dans un peu plus d'une vingtaine d'établissements du secondaire (collèges et lycées)
- Une politique nationale qui donne un nouveau souffle aux langues régionales avec : *la création d'un CAPES de créole(s),*
- *la création d'un CRPE -spécial bilingue - langue régionale,*
- *la possibilité de mettre en place un enseignement bilingue en langue régionale.*
- *la création d'un Conseil Académique, assemblée qui « veille au statut et à la promotion des langues et cultures »*
- *l'élaboration d'un plan de développement de l'enseignement des langues et cultures régionales dans les écoles, les collèges et les lycées.*

4. Les années 2000-2002

- **2000-2001**
- Sous l'impulsion d'un changement de gouvernement ...
- ... d'une politique "*d'affichage*" en faveur du créole
- **A compter de 2002**
- à une politique où le créole a été sciemment "*fondu*" dans la problématique de l'apprentissage des langues vivantes étrangères !
- L'absence de fondements pragmatiques, socio-linguistiques, didactiques, ... scientifiques de cette réorientation ...

5. La période 2002-2012

- *Entre occultation, abandon sociolinguistique et « négationnisme »
. Le poids des acteurs*

6. La période contemporaine

Une nette réactivation du Conseil Académique de Langue et Culture Régionales (sous l'égide du Recteur Terret)

- la nouvelle politique académique s'appuie aussi sur la **Déclaration de Cayenne** qui a suivi les Etats Généraux du Multilinguisme en décembre 2011 et sur le **document du Ministère sur l'apprentissage et l'enseignement des langues et cultures régionales dans l'école de la République.**
- > Nécessité pour tous les élèves de parvenir à une maîtrise de la langue française et de leur langue maternelle.
- Enfin, les axes prioritaires retenus se déclinent de la façon suivante :
- - structurer le pilotage de la LCR et renforcer ses ressources pédagogiques et humaines ;
- - sensibiliser les élèves au patrimoine culturel et linguistique régional comme partie intégrante du patrimoine national ;
- - généraliser auprès des enseignants les démarches spécifiques d'enseignement du français en milieu créolophone et plus largement de maîtrise de la langue française en contexte plurilingue ;
- - favoriser l'enseignement facultatif du créole dans le premier et le second degré ;
- - permettre le développement d'une offre territoriale équilibrée de classes de maternelles bilingues créole-français.

- **Du côté des textes, les points d'appui évoqués concernent :**
- a) la Loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 ;
- b) l'arrêté du 27 juillet 2007 portant sur le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL),
- c) les programmes d'enseignement du créole (8 septembre 2011)
- et d) la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013.

- **Du côté des textes, les points d'appui évoqués concernent :**
- a) la Loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 ;
- b) l'arrêté du 27 juillet 2007 portant sur le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL),
- c) les programmes d'enseignement du créole (8 septembre 2011)
- et d) la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013.

Pour autant sur le terrain ...

- Un faible impact quantitatif
- De quelques résistances

S'il s'agit d'intervenir ...

Quel étayage théorique et conceptuel ?

- *La théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987)*
- *Le binôme transfert de modèle éducatif / sub-système réunionnais*
- *Le concept d'intervention éducative et différentes modélisations des situations d'enseignement-apprentissage (Not; Lenoir; Tupin)*
- *L'impérative contextualisation des approches et les médiations afférentes*

Reconstitution

- *Du segment tenu entre politiques linguistiques et apports de la recherche ...*
- *Des représentations linguistiques profondes figées*
- *Une dominante interlectale*
- *Des recherches innovations en stock mais une hétérogénéité des micro-situations à affronter*
- *Intervenir, s'impliquer, s'immiscer, ... (politique académique)*
- *L'urgence est (semi-)expérimentale et socio-didactique*
- *A l'instar de la conférence de consensus relative à l'enseignement-apprentissage de la lecture ... Faire feu de tout bois ! ... sans tabous ...*